

### 3.1 QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS

21 avril 2024 au Golf du Perche

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

**Pour les équipiers :** Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

**Pour les équipes :** Les 12 équipes (maximum) seront retenues selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2023 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs.

Épreuve non-fumeur.

#### FORME DE JEU

**Épreuve sur 1 jour :**

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2024.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion mid amateurs messieurs 2024.

Les 6 premières équipes se qualifient à la promotion seniors messieurs 2024.

#### ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **01/03/2024**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

#### COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OBEC.

Départs sur Internet [www.golf-centre.fr](http://www.golf-centre.fr) ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

La **Réunion des Capitaines** aura lieu la veille de la compétition à 19h.